L'air de vérité donné par le prévenu à ses paroles n'a cependant pas convaincu le tribunal :

Martin a été condamné à 16 fr. d'amende pour outrages et à cinq francs pour délit d'ivresse.

ÉPHÉMÉRIDES

MARDI 1er MARS. — *Saint Aubin, évêque.* — ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DANS LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

Dès 1757, il existait en Bretagne une société chargée de donner des conseils aux laboureurs sur les meilleurs procédés de culture, et de fournir aux propriétaires des subsides pour améliorer ou défricher leurs terres. La société fondée à Paris avait exactement le même but.

Elle installa des bureaux à Meaux, à Beauvais, à Sens.

1848. — LE ROI ORDONNE DE LEVER DES DROITS DE BARRAGE POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES ET DES PONTS.

Pendant les guerres que la France avait soutenues contre les Anglais, l'entretien des chemins avait été fort négligé. Ils étaient devenus en beaucoup d'endroits presque impraticables. En 1848, des réclamations s'élevèrent à ce sujet des différents points du royaume. On eut recours à une levée fort onéreuse pour remettre les voies en état.

Sous Louis-le-Débonnaire, un impôt semblable avait été levé sur le clergé, pour la construction et l'entretien des routes.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 février. — Célestine Thiennont, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph, 11. — Marie Descubry, rue Pellart, fort Mullier, cité Salembier, 21. — Bruno Lemaître, rue de la Paix, cour Debocsère, 2. — Brigitte Eenens, rue Decrême, cour Pauchant, 3. — Jeanne Deversin, rue du Fontenoy, 180. — Léon Lemoine, rue de l'Hommelet, cour Dhallain, 13. — Alfred Sauvage, rue St-Maurice, cour Delescluse, 1. — Martin Bogaert, rue de la Balance, grande cité, 34. — Théophile Cartou, rue de l'Arc, 14. — Céline Descarpentries, rue Turgot, 25. — Alphonse Ponie, boulevard de Strasbourg, cour Carpentier, 6. — Emélia Dens, rue Ste-Thérèse, 1. — Pharaïde Scherpereel, rue du Ballon, cour Duquenne. — Léon Lepers, rue de Lenze, maison Flipo, au Pile. — Raymond Rasseneur, rue de l'Epeule, maison Faye, 2. — Bénjamin Lambin, rue de l'Alma, 268. — Clémentine Deryck, rue d'Italie, cour Bogaert. — Palmyre Herchelbout, rue Turgot, 43.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 février. — Louis Oosterlinck, 10 jours, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 2. — Jules Gyselinck, 5 mois, rue des Anges, maison Delfortrie. — Georges Nys, 6 mois, Grande-Rue, 137.

MARIAGES du 26. — Charles Chalo, 36 ans, teinturier, et Joséphine Chavepeyro, 27 ans, couturière. — Charles Dues, 32 ans, tisserand, et Catherine Choquié, 31 ans, couturière. — Léopold Desutter, 25 ans, tisserand, et Julie Dhondt, 23 ans, tisserande. — François Deroose, 28 ans, tisserand, et Mathilde Massens, 20 ans, tisserande. — Louis Olivier, 25 ans, chaudronnier en fer, et Sophie Mercher, 22 ans, piqurière. — Alfred Ténière, 33 ans, fileur, et Amédée François, 23 ans, tisserande. — Alfred Zezymbrouck, 46 ans, fileur, et Adèle Segard, 47 ans, ménagère. — Jean Demeester, 30 ans, mouleur, et Coralie Prouvost, 22 ans, peigneuse. — Louis Castel, 20 ans, directeur de tissage, et Clémence Vanderhaege, 20 ans, sans profession. — Jean Mat, 26 ans, journalier, et Estelle Leveaux, 20 bobineuse. — Guillaume Kryn, 28 ans, mouleur, et Joséphine Parton, 37 ans, journalière — Jules Bonte, 25 ans, employé de commerce, et Florentine Vincent, 17 ans, sans profession. — Alexandre Courier, 27 ans, boulanger, et Agathe Dufermont, 22 ans, sans profession. — Edouard Ruselle, 31 ans, chaudronnier, et Marie Jouret, 33 ans, tisserande. — Stéphane Mespreuve, 29 ans, tisserand, et Zulma Florin, 23 ans, soigneuse. — Achille Wenglart, 42 ans, apprêteur, et Eugénie Guedin, 35 ans, journalière. — Joseph Basteleus, 25 ans, tisserand, et Esther Alaoucherie, 26 ans, tisserande. — Gilles Vanmansart 23 ans, sans profession, et Marie Hondekyn, 26 ans, cuisinière. — Adolphe Beausire, 30 ans, employé de commerce, et Charlotte Dhalluin, 20 ans, ménagère. — Paul Duforest, 25 ans, employé de commerce, et Sidonie Morel, 26 ans, couturière. — Alfred Desobry, 30 ans, tisserand, et Mélanie Jeanville, 25 ans, soigneuse. — Roufin Durand, 28 ans, employé de commerce, et Rosa Scherpereel, 25 ans, couturière. — Gustave Piels, 24 ans, garçon de magasin, et Charlotte Meylemans, 21 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 27 février. — Louis De Soete, 23 ans, teinturier, et Marie Cansier, 31 ans, fileuse de lin. — Adolphe Desobry, 23 ans, menuisier, et Sophie Bouvry, 23 ans, cuisinière. — Louis Stacquet, 27 ans, liseur, et Joséphine Vœdts, 28 ans, piqurière.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BAYART-WACRENIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore-Joseph BAYART, sergent de sapeurs-pompiers, décédé à Roubaix, le 1er mars 1881, à l'âge de 50 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES qui seront chantées le mercredi 2 mars, à 5 h. 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 3, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place du Trichon, 21.

Des OBITS seront chantés en l'église Notre-Dame, pour le repos de Dame Eugénie GRIMONPREZ, veuve de M. Jean-Baptiste CAVROIS, le samedi 5 mars, à 7 heures, Obit de la confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à 7 h. 1/2, Obit de la confrérie des Trépassés. Mercredi 2 mars, à 7 h. 1/2, Obit de la confrérie du Rosaire vivant, à 8 h. Obit de la confrérie des Dames de Saint-Vincent-de Paul. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 3 mars 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Félicie-Célestine DUPIERE, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1881, dans sa 36e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

Le drame de Charleroi

Depuis une quinzaine de jours, un voyageur de commerce français, le nommé Prudent Vlaminckx, âgé de 30 ans, natif de Nieppe, canton d'Armentières, était arrivé dans cette ville.

Descendu d'abord à l'*Ami du Commerce*, rue Léopold, il le quitta en laissant une trentaine de francs de dettes.

Il alla loger à l'hôtel de l'*Univers*, qu'il quittait hier après-midi, en laissant une note, 60 fr. à payer. Il devait aussi 35 fr à son commissionnaire pour le travail d'une semaine.

Une plainte fut déposée à la police et, une heure après, le commissaire adjoint, M Jacmain trouvait Vlaminckx aux environs de la station et le priait de le suivre à son bureau, ce qu'il fit sans difficulté aucune.

Là, il exhiba un passe-port français, son acte de naissance et son acte de mariage.

J'ai des personnes ici que je connais, dit-il, et qui répondront de mes dettes.

Il en cita plusieurs, entre autres M. Materne, tanneur à la Villette.

Un agent de police fut envoyé de suite chez M. Materne.

Vlaminckx semblait attendre tranquillement son retour, lorsque tout à coup, sans prononcer une parole, il tira de sa poche un revolver et se brûla la cervelle.

Il tomba la face en avant, sans plus faire aucun mouvement.

Les docteurs Miot et Boulanger, appelés sur le champ, n'ont pu que constater la mort.

Quelques instants après l'évènement, l'agent envoyé chez M. Materne rentrait au bureau et annonçait que M. Materne ne connaissait pas Vlaminckx.

FAITS DIVERS

— Le jeune Lemaître, l'assassin du petit Schoaenn, se préoccupe beaucoup des bruits qui courent sur son compte. Comme le service de la sûreté l'a fait photographier, il demandait hier si sa photographie se vendait déjà dans la rue. Les récits des journaux l'intéressent; et il paraît très peiné de ne pouvoir lire ceux qu'ils ont faits sur son crime.

Il nie avoir tenté de consommer aucun acte odieux sur l'enfant avant de le tuer.

— J'ai lu beaucoup de romans, dit-il sans cesse aux magistrats qui l'interrogent; le *Chasseur de femmes*, entre autres. J'ai tué le petit pour voir ce que cela faisait. Ça n'aurait pas été lui, c'eût été un autre.

Des photographies du cadavre de l'enfant ont été faites également, pour être jointes au dossier de l'instruction. L'autopsie à laquelle le docteur Brouardel s'est livré hier, n'a pas révélé que Lemaître se soit porté avant le crime à des actes contre nature. Un nouvel examen paraît cependant nécessaire.

— Non-seulement les chiens deviennent enragés, mais voilà les bœufs qui s'en mêlent. Hier, à la gare de Bercy, un bœuf échappé d'un troupeau s'engagea sur la voie ferrée. Grand émoi dans la gare; les ouvriers, les employés coururent, cherchant à l'arrêter; mais l'animal, baissant la tête, se jetait furieusement sur les groupes et eût fait quelques victimes si on eût tardé à s'en débarrasser.

M. Lefebvre, commissaire de police, voyant que les tentatives faites pour s'en emparer demeuraient sans résultat, se rendit à la caserne de la rue Nicolaï et requit deux soldats du 8e dragons qui, munis de leurs armes, se rendirent à la gare, où ils abattirent l'animal à coups de carabine.

— Le conseil municipal de Guise (Aisne), vient de décider d'ouvrir une souscription pour élever une statue à Camille Desmoulins, né dans cette localité en 1760.

— Un des survivants de Waterloo, le général anglais Butler, âgé de quatre-vingt-deux ans, vient d'être victime d'un terrible accident. Il a été brûlé dans son lit.

Le général Butler habitait Holt-Lodge, dans le comté de Berks. Mercredi matin, il s'était levé avant six heures et avait allumé une bougie à une veilleuse. Comme sa main tremblait, la flamme de la bougie rencontra les rideaux, qui prirent feu. Le général monta sur son lit pour éteindre l'incendie; mais les draps, la couverture, puis les meubles s'étant enflammés à leur tour, il se brûla aux mains et aux pieds.

Il appela à son secours; on accourut, et on put arrêter les progrès du feu; mais les brûlures qu'il avait reçues étaient si graves, qu'il mourut au bout de quelques heures. Le général Butler portait le drapeau de son régiment à Waterloo.

— Le nommé Bernard, demeurant à Haillan, près de Bordeaux, a été pris tout à coup d'une folie furieuse qui s'est manifestée de la plus affreuse manière. Armé d'une fourche, il a échappé aux mains de son père et poursuivit sa mère; la malheureuse femme poussait des cris horribles, ne devinant que trop le sort qui l'attendait. Le fou eut vite rattrapé sa mère et l'abattit d'un coup de fourche sur la tête. La croyant sans mouvement, il la laissa, jeta sa fourche et alla reprendre ses occupations journalières.

Quelques instants après le parricide, on apercevait l'*innocent* bêchant la terre et plantant des légumes à quelques pas du corps de sa mère.

La pauvre femme est morte trois jours après, à la suite d'une horrible agonie.

Au moment où elle rendait le dernier soupir, le fou était mis dans une voiture et conduit à l'hôpital Saint-André.

TRIBUNAUX

Chantage

M. Casimir Ortigabas, élève aide-major au Val-de-Grâce, se promenait un beau soir, du mois de juin sur le boulevard St-Michel, quand une jolie jeune fille s'approcha de lui, saisit un pistolet et lui envoya une balle en plein cœur. Rassurez-vous : l'arme était un jouet d'enfant et le projectile était en liège.

Eugénie Vautreau, qui est sage-femme, se mit à rire; le jeune homme lui offrit un bock, elle accepta; il la pria à souper, chez Brébant, elle y consentit.

Les amours ont duré six semaines ou deux mois, puis Casimir rompit ces relations, car il allait épouser une de ses compatriotes dans les Hautes-Pyrénées.

A ce moment apparaît M. Vautreau, père d'Eugénie. Il exige 500 francs et écrit : « Ce n'est pas tant pour l'honneur de ma fille, mais pour le temps qu'elle a perdu avec vous. » Eugénie prend aussi la plume : « Tu souilles tes collègues et tu flétris ton épée. Moi, te fracasser la cervelle, non ! Ce que je veux, c'est ton déshonneur, ce que je veux, c'est mes 500 francs. »

Ces lettres étaient des cartes postales que tout le monde pouvait lire. Le père et la fille en envoyaient également au directeur et aux chefs de service du Val-de-Grâce, aux parents de la future, accusant Casimir d'avoir dérobé du sulfate de quinine et d'avoir signé des ordonnances quand il n'avait pas encore le titre de docteur.

M. Ortigabas se fatigua de ces persécutions et porta plainte.

L'affaire venait hier devant la 10e chambre correctionnelle.

Sur les conclusions de M. de la Rochette, avocat de la République, le tribunal jugeant par défaut, a condamné Vautreau père à quinze mois de prison, et sa fille à trois mois de la même peine.

Trois condamnations à mort.

Le 2e conseil de guerre maritime permanent du port de Rochefort a condamné à la peine de mort les nommés Louis-Eugène Ego, Célestin-Aimé Auguste Gabory, Louis Garnier, fusiliers de discipline de la marine, au dépôt du Château (île d'Oléron), déclarés coupables d'outrages par paroles, gestes et menaces, de voies de fait envers leur supérieur à l'occasion du service, de rébellion envers la force armée et envers les agents de l'autorité. Un recours en grâce pour commutation de peine a été aussitôt rédigé.

—

La cour d'Amiens a, dans son audience de samedi, réformé la décision du tribunal de Doullens, qui avait condamné M. le curé Bayencourt à six jours de prison pour critiques dirigées contre les actes du gouvernement.

La cour, après une brillante plaidoirie de Me Deberly et contrairement aux conclusions de M. l'avocat général, a réduit la peine à 16 francs d'amende.

NOUVELLES DU MATIN

Enquête de Cissey

Paris, 28 février, 6 h. 30

La Commission chargée de procéder à une enquête sur les actes de M. le général de Cissey pendant son ministère, a décidé à l'unanimité, y compris M. Farcy, de conclure d'une façon négative sur la question de savoir si le général a été un traître et un concussionnaire.

Elle a entendu la première partie du rapport de M. Farcy sur la vente de 100.000 chassepots.

Le rapport a donné lieu à une vive et longue discussion. La lecture n'en sera terminée qu'à la prochaine séance.

Paris, 28 février, 9 h. 15, soir.

La séance de la commission a duré jusqu'à 6 h. 45 minutes.

La commission a repoussé par 12 voix contre 6 les conclusions du rapport de M. Farcy sur l'affaire des 100,000 chassepots et les conclusions tendant à engager l'administration générale de la guerre.

M. Lefaure a été nommé rapporteur par 11 voix.

Création de syndicats professionnels.

Paris, 28 février, 5 h. 20, soir.

La Gommission relative à la création des syndicats professionnels a arrêté les derniers articles du projet de loi qui lui est soumis et qui déterminent les pénalités pour fausses déclarations. Les amendes varient de 16 à 500 francs.

Le projet de la Commission ne donne pas au gouvernement le droit de dissolution qui était contenu dans le projet primitif.

La Commission a décidé qu'elle entendrait M. Constans, ministre de l'intérieur avant d'arrêter le texte définitif.

Le service militaire et les séminaristes

Paris, 28 février, 6 h. soir.

Le *Times* publie une lettre de S. E. le cardinal Manning, protestant contre l'application du projet de loi sur le recrutement, au Séminaire des Missions étrangères de la rue du Bac; à Paris, « l'adoption du projet, dit le cardinal, sera la destruction de la plus noble société des Missionnaires. »

La grandeur d'âme de la France aurait, en d'autres temps, ressenti l'effet de la présentation de ce projet, comme une blessure faite à elle-même.

Le *Times* appuié cette protestation.

Un don royal

Nous recevons de notre correspondant de Rennes la nouvelle suivante :

« Monseigneur le comte de Chambord vient de faire, aux écoles chrétiennes de Rennes, un don véritablement royal, une *somme de cent vingt-cinq mille francs*, qui doit être affectée à la création d'une des écoles libres qui vont être ouvertes à Rennes.

» Cette somme est prélevée sur la succession testamentaire de Mlle Robinot de Saint-Cyr, fille d'un ancien maire de Rennes, qui a institué M. le comte de Chambord son légataire universel. Cette succession s'élévait au chiffre de 800,000 fr. M. le comte de Chambord en a fait deux parts : l'une de 400,000 fr. qu'il a distribuée aux parents de Mlle Robinot de St-Cyr ; l'autre qu'il a entièrement employée en œuvres de charité.

» C'est sur cette part que les Ecoles chrétiennes reçoivent, d'une manière si opportune, ce magnifique don de 125,000 fr.

La question tunisienne

L'*Ordre* croit savoir que le général Osmont vient d'être nommé au commandement des forces militaires de la province de Constantine chargées de surveiller les frontières de la Tunisie.

Le général Osmont quittera la France, pour rejoindre son poste, par le prochain paquebot partant de Marseille pour Alger, où il doit prendre ses dernières instructions.

La question tunisienne préoccupe le gouvernement beaucoup plus que ne voudraient le faire croire les feuilles officieuses.

M. le baron de Billing, secrétaire d'ambassade, qui avait été chargé d'une *mission spéciale* dans la Régence, est de retour à Paris et a déjà conféré, à diverses reprises, avec le directeur de la politique et le ministre des affaires étrangères.

Il résulte des renseignements recueillis sur place que M. Maccio, consul général d'Italie à Tunis et ennemi juré de notre agent diplomatique, M. Roustan, serait le principal, pour ne pas dire le seul instigateur, du différend survenu entre la France et l'Angleterre au sujet du domaine de l'Enfida.

Mais M. Maccio a dans cette affaire dépassé le but : son prête-nom, le sieur Lévy, qui prétend revendiquer contre la société marseillaise la propriété de ce domaine, a été reconnu comme un spéculateur sans vergogne, sans crédit; de telle sorte que la fusée mal lancée, au lieu d'atteindre M. Roustan, pourrait bien ne brûler que M. Maccio lui-même.

Entrevue de deux députés avec M. Léon Say.

Paris, 28 février, 6 h 20 soir.

M. Noirot, député de la Haute-Saône et M. Jametel, député de la Somme, ont eu ce matin une entrevue avec M. Léon Say, président du Sénat, au sujet du dégrèvement de l'impôt foncier,

Inquiétudes gouvernementales

Paris, 28 février soir.

Les ministres se sont entretenus ce matin de la question des ventes d'armes qui ont été faites. Il sont très inquiets de savoir qu'ils vont être attaqués par les concessionnaires qui devaient livrer à des époques fixées les armes et les cartouches à la Grèce.

— Je crains, a dit M. Cazot, qu'ils ne nous demandent de très gros dommages et intérêts.

Un autre ministre aurait murmuré :

— On ne payera rien aux concessionnaires, qui ne pourront obtenir justice et seront déboutés de leur demande !

Nous ne donnons à ce propos que la valeur d'une boutade. (*Patrie*)

Un recueil de lettres

Nous avons annoncé qu'on venait de publier à Gotha un petit recueil de lettres échangées en 1860 entre le prince régent de Prusse (aujourd'hui empereur d'Allemagne) et le prince Albert, époux de la reine Victoria.

Ces lettres ont pour sujet principal la politique napoléonienne en Italie. L'empereur Guillaume y fait allusion au danger que présente la politique de Napoléon III cherchant à faire adopter la Savoie comme frontière géographique de la France, et prédit qu'en cas de réussite à cet égard, les yeux du gouvernement français ne manqueraient pas de se tourner vers le Rhin.

Un nouveau drame au vitriol

Avignon, 27 février.

Le *Mémorial de la Loire* cite un drame du même genre arrivé, mercredi dernier, à Cayres (Haute-Loire). Deux jeunes fiancés qui devaient se marier le lendemain, faisaient leurs dévotions dans l'église, quand une jeune fille qui s'était approchée par derrière avec précaution, a jeté sur le fiancé une certaine quantité de vitriol. Le jeune homme qui ne s'était pas, heureusement pour lui, retourné en entendant le bruit, n'a été atteint qu'à la nuque. Mais l'acide corrosif lui a fait de profondes blessures.

La jeune fille, que la jalousie avait poussée à cet acte de désespoir, a été mise en état d'arrestation.

Echec des Anglais

Newcastle, 28 février.

Voici quelques détails du combat qui a eu lieu à Mountprospect :

Dès que le manque de munitions fut constaté, le carnage devint affreux, les Anglais, dans un élan désespéré, essayèrent de fuir, mais il était déjà trop tard. Ils tombèrent sous le feu terrible des Boërs.

Du 58e régiment, il ne reste que 7 hommes. Le 60e a été décimé, car il n'a pu rejoindre le camp des Highlanders qui ont été très éprouvés.

L'artillerie du camp a arrêté la poursuite des Boërs.

La question turco-grecque

Londres, 28 février.

On se montre bien pessimiste au Foreign-Office sur la question grecque. On croit qu'elle finira par une guerre. Les Grecs sont allés trop loin avec leurs armements. On est convaincu que les négociations à Constantinople échoueront. Si, d'accord avec toutes les puissances, M. Gladstone déclarait solennellement aux Grecs qu'ils doivent renoncer à Janina, ceux-ci céderaient très probablement. Mais le fera-t-il ? On en doute dans son entourage.

L'armée Grecque

Copenhague, 28 février.

Un grand nombre d'officiers Danois se préparent à partir pour Athènes et entrer dans l'armée grecque. Plusieurs médecins et vétérinaires sont déjà partis.

Incendie dans la Pensylvanie.

New-York, 28 février.

Un incendie a éclaté à l'orphelinat catholique de Seranton dans la Pensylvanie.

17 enfants ont trouvé la mort dans ce désastre.

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 28 février, 9 h. 28, soir.

3 0/0	.. ..	Rio	605 ..
Amortissable	.. ..	Banque ottom.	562 50
5 0/0	119 15	Italien	89 27
Turc	13 25	Hongrois	96 9/16
Extérieure	.. ./.	Chemins turcs.	48 50
Timbale	.. ..	Loenderbank	.. ..
Egypte	361 25	Union géné.	.. ..
Oriental	.. ./.		

NOUVELLES DU SOIR

L'affaire de Tunisie

Le baron de Billing, qui a été, comme on sait, chargé d'une mission officieuse en Tunisie, a eu hier matin une longue conférence, au ministère des affaires étrangères, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire.

—

Le vote sur le scrutin de liste

Malgré les mystères dont s'entourent les promoteurs des demandes de scrutin secret, pour la proposition Bardoux, on croit savoir que ce sont MM. Bernard-Lavergne, pour la gauche, et Haentjens pour la droite, qui détiennent les listes d'adhésion. M. Haentjens n'a pas recueilli moins de soixante-sept signatures. M. Bernard-Lavergne n'en a encore obtenu que quarante-sept.

—

M. Nathan Appleton, le compagnon de M. de Lesseps lors de sa campagne aux Etats-Unis pour le canal de Panama, vient d'arriver par le paquebot la *France*.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier*)

Un maire prévaricateur

Aix, 28 février, soir.

M. Amalbert, maire de Trets, vient d'être arrêté par le parquet d'Aix, qui s'est transporté sur les lieux quo des détournements de fonds communaux ont été commis au moyen de mandats fictifs.

Angleterre

Londres, 28 février.

Chambre des Communes. — Sir Charles Dilke, répondant à sir Stafford Northcote, dit que le représentant du Pérou à Paris, demande la médiation de l'Angleterre et de la France. L'Angleterre et la France se déclarèrent prêtes à accueillir cette demande si le Ghili l'acceptait. Elles demandèrent à l'Allemagne et à l'Italie de se joindre à elles. L'Italie accepta. L'Allemagne refusa. Une note du gouvernement français, en date du 23 janvier, a suggéré l'idée de télégraphier les instructions nécessaires aux représentants des deux gouvernements au Pérou et au Chili. Le gouvernement anglais est prêt à y consentir, aussitôt qu'on se sera entendu sur des instructions identiques.

M. Childes, répondant à M. Stanley déclare que le gouvernement n'a pas reçu de nouvelles informations sur le désastre du Transwal. Le général Wood remplacé le général Colley.

Le ministre propose à la Chambre de continuer en comité afin que M. Childero puisse présenter le budget de la guerre.

M. O'Donnel (irlandais) combat cette proposition.

La motion O'Donnell est rejetée par 85 voix contre 18.

Un autre député irlandais, M. Macoan, s'oppose à la proposition de se constituer en comité.

Londres, 28 février.

La Chambre des Lords a adopté, en première lecture, le bill de coercition en Irlande. Elle a fixé à demain la seconde lecture et à mercredi, la discussion des articles et la troisième lecture.

La République d'Andorre

Madrid, 28 février.

Le viguier français et l'évêque d'Urgel se sont entendus complètement sur toutes les questions concernant la République d'Andorre. Il vont adresser aux Andorrans un manifeste exposant le résultat de leurs conférences.

Tous les partis en Espagne sont résolus à lutter aux élections prochaines.

Etats Unis-d'Amérique

Washington, 28 février.

On annonce que le président Hayes lancera une proclamation convoquant en session extraordinaire le Sénat pour le 4 mars.

New-York, 28 février.

L'orphelinat catholique de Scranton (Pensylvanie) a été détruit par un incendie : 17 enfants ont péri.

Bulletin du Commerce

LAINES

COURS MOYEN DES PEIGNÉS & DES BLOUSSES DES Marchés de Roubaix et de Tourcoing

Peignés Australie Port-Phil.	7	80	à	8	25	7	10	à	7 50
» Adélaïde	7	»	à	8	»	»	»	à	»
» Sydney	7	75	à	7	90	7	50	à	7 60
» croisés	7	»	à	7	50	6	25	à	6 50
Laines de la Plata B.-Ayres	7	»	à	7	25	6	25	à	6 75
» » M.-Vidéo	7	»	à	7	50	6	25	à	6 75
Laines d'Afrique du Chili	7	»	à	7	25	5	75	à	6 25
» » de France	7	25	à	7	50	5	50	à	6 50
» » de Russie	7	50	à	8	10	6	25	à	6 75
Blousses Australie	4	50	à	5	»	4	10	à	4 50
» Buénos-Ayres	3	75	à	4	15	3	25	à	3 75
» Monte-Vidéo	3	60	à	4	10	3	15	à	3 50
» France	»	»	à	»	»	»	»	à	»
» Afrique	»	»	à	»	»	»	»	à	»
» Chili	»	»	à	»	»	»	»	à	»

	1re	2me	3me
Extra sup.	7 25	7 10	7 00
Filés chaîne laine(s. pr 40/50)	8 75	8 50	8 25
» » laine (s) 32/34	8 50	8 25	8 »
» » 100/120	9 »	8 50	8 25
» » carn.	9 50	9 25	9 »
» » »	10 »	9 75	9 50
» » »	»	»	»
» » »	»	»	»
» » »	»	»	»